



TESTS D'APTITUDES

L'épreuve de présélection du concours d'assistant consiste en la passation de **deux tests d'aptitudes intellectuelles**.

Pour chacun de ces tests, les consignes vous sont précisées. Ne cherchez pas les pièges, il n'y en a pas!

Vous n'avez pas besoin de compétences particulières. Les tests sont indépendants les uns des autres et la durée indicative de passation est de 15 à 30 mn.

Quel matériel pour passer ces tests ?

Dans le cas d'une passation à distance, n'importe quel ordinateur peut être utilisé. Vous avez uniquement besoin d'une connexion Internet et d'un navigateur récent.

Même si la plateforme est *responsive*, ne passez pas vos tests à partir d'un téléphone mobile ; utilisez un ordinateur ou une tablette.

Quelles sont les bonnes conditions pour réaliser ces tests ?

Il est important, tout d'abord, que vous vous assuriez de ne pas être dérangé(e) ou distrait(e) pendant la passation des tests. Veillez notamment à éteindre votre téléphone mobile.

Pour certains tests, un crayon et du papier peuvent être utiles. Dans ce cas, les instructions le précisent. Lisez bien les consignes pour vous assurer que vous disposez du matériel requis.

La passation des tests

Tous les tests ont la même structure. Quand vous débutez un test, vous arrivez d'abord sur une page d'instructions. Elles décrivent les objectifs du test, sa structure et son fonctionnement.

Puis, vous accédez à une séquence interactive qui explique le test plus en détail, grâce à une mise en situation qui vous permet de voir si vous comprenez le fonctionnement du test.

Suivez bien les instructions.

Ensuite, il vous est demandé de vous entraîner avec quelques exemples.

Pendant la lecture des instructions et des exemples, le temps n'est pas décompté. Vous pouvez passer autant de temps que vous le souhaitez, jusqu'à ce que vous soyez sûr(e) d'avoir bien compris le fonctionnement du test et ce qu'on attend de vous.

Enfin, une dernière page de recommandations reprend les points clés des instructions, avant d'accéder au test lui-même.

Dès que vous débutez le test à proprement dit, vous ne pouvez plus l'interrompre.

Vous pouvez faire une pause entre les deux tests si besoin. Cependant, **vérifiez la date limite de passation** dans l'e-mail que nous vous avons envoyé.

Essayez de répondre soigneusement aux questions posées. Pour cela, n'allez pas trop vite afin de ne pas augmenter le nombre d'erreurs d'inattention.

Que faire en cas de problème technique ?

Il peut arriver qu'un test se bloque soudainement si, par exemple, le navigateur Internet s'est arrêté accidentellement. Dans ce cas, fermez votre navigateur internet et contactez le service de la hotline dont les coordonnées figurent dans le mail d'envoi.

Tests et handicap

Les candidats bénéficiaires d'une RQTH (Cf. art. L 5212-13 du Code du travail) peuvent sur demande, bénéficier d'aménagements spécifiques. La demande, accompagnée des justificatifs, doit être faite au moment de l'inscription au concours.